

# Procès-verbal Assemblée Générale Comité départemental de Natation du Lot-et-Garonne

# 22 janvier 2022 en visio conférence

#### Invités

#### Présents:

- Mme Marylène Paillarès: représentante du Conseil Départemental (présente jusqu'à 10h20)
- Mairie d'Agen représentée par l'adjoint au maire en charge des Sports Mr Alain KLAJMAN
- Mr Gérard Giffard : vice président du CDOS 47
- Mr Jean Baptiste Chipy: service des sports de la ville d'Agen (présent jusqu'à 11h)
- Mr Marc Deberghes : président de la ligue nouvelle aquitaine
- Mr Rémi GUILLON Entraineur Section sportive départementale

# Excusés:

M Charles CILLIERES 1er Adjoint au Maire de la Ville de Marmande en charge de la coordination du projet municipal, aux sports, au suivi des équipements sportifs...

Début des travaux à 9h38

#### Ordre du jour :

- 1. Accueil des participants et Appel nominatif des clubs
- 2. Ouverture de l'Assemblée Générale
- 3. Interventions des invités
- 4. Homologation du PV de l'AG du 24 octobre 2020 à Marmande
- 5. Rapport moral et sportif de la saison 2020-2021
- 6. Rapport financier
- 7. Validation des tarifs (Engagements Section Sportive)
- 8. Questions diverses
- 9. Clôture de l'Assemblée Générale

# 1- Accueil des participants et Appel nominatif des clubs :

#### Clubs présents

CASTEL'O NAGE: Delphine BARBAZANGE (Présidente)

CERCLE DES NAGEURS DE Villeneuve-sur-Lot : Corine BEGUERIE (Présidente)

CLUB ALBRET NATATION: Berthe SALLELES (Présidente) MARMANDE NATATION: Cyril LESPINE (Président)

SUA NATATION: Pierre LEGROS (Président)

TONNEINS NATATION: Vincent BLASCO (Président)

#### Comité directeur

Présents: Mr Jean-Marc LANDAIS, Mme Nathalie Mallié, Mme Chrystelle Lespine, Mme Catherine

Bocquet, Mme Viviane Larpin et M Thierry MERLAND.

**Excusés**: Mme Florence Landais secrétaire générale adjointe (SU Agen)

#### 2- Ouverture de l'assemblée Générale :

Une saison très particulière en raison de la pandémie et de la fermeture des piscines.

Malgré tout 2 compétitions départementales ont pu avoir lieu.

Mr Jean Marc Landais tiens à remercier les bénévoles et dirigeants des clubs pour le travail accompli durant cette période. Les emplois ont été sauvegardés.

La saison sportive a pu reprendre avec des protocoles sanitaires adaptés.

Reste à espérer que la saison ne se complique pas plus...

# 3- Intervention des invités :

Mme Marylène Paillarès : souhaite les vœux de la part du Conseil Départemental.

Elle rappelle le soutien du département malgré une année perturbée.

Quelques chiffres:

- > 17450€ d'aide
- > 11000€ de fonctionnement
- > 6360€ pour l'emploi sportif
- > 5000€ de subvention de fonctionnement
- 7500€ pour l'acquisition de matériel

Elle demande au club de faire un point au niveau des licenciés.

Mr Jean Marc Landais annonce une perte de 20% en moyenne sur le département.

Mme Corinne Beguerie et Mr Vincent Blasco sont satisfaits. Le nombre de licenciés est supérieur à l'an dernier.

Pour Mme Berthe Sallèles la reprise a été très compliquée en raison de la démission de l'éducateur sportif et d'une perte de 30% des licenciés.

Mr Pierre Legros et Mr Cyril Lespine trouvent que c'est une catastrophe. An niveau national même constat.

Mme Delphine Barbazange est en natation estivale et trouve très compliqué de gérer sur deux mois. Elle en profite pour rappeler sa démission, espère que quelqu'un prendra la suite.

Aucun des clubs n'a eu de demande concernant les « chèques asso » créés par le conseil départemental. Mme Marylène Paillarès renouvelle le soutien du département aux clubs et souhaite bon courage pour la saison.

Mr Gérard Giffard : souhaite les vœux de la part du CDOS.

Le CDOS va essayer de s'investir de plus en plus et va aller sur les secteurs en difficultés. Il faut faire preuve de pragmatisme et compte sur les communes et le conseil départemental pour aider les clubs au maximum. Sans subventions, pas de clubs. En raison de la crise sanitaire, il faut s'adapter. Il nous souhaite bonne chance.

<u>Mr Alain Klajman</u>: souhaite les vœux de la part de la Mairie d'Agen et nous remercie de l'invitation. Il souhaite que nous restions optimistes et que plus de formations soient organisées dans le département. La mairie d'Agen réitère son soutien au club du SU Agen natation.

Il rappelle que tous les enfants doivent savoir nager. Il œuvre en partenariat avec Aquasud et le club pour une augmentation du dispositif « Apprendre à nager ».

Il espère que les clubs récupèrent leur quota de licenciés.

Mr Marc Deberghes: souhaite les vœux de la part de la ligue Nouvelle aquitaine.

Il remercie le Conseil Départemental, les collectivités, le comité départemental et les clubs pour leur implication.

Il déplore une baisse nationale notable des licenciés. Il évoque les grosses difficultés à remotiver les bénévoles.

Discussion avec Mr Gérard Giffard autour des formations fédérales.

Dans la ligue, des formations sur le dispositif « Aisance Aquatique » vont être organisées.

Enfin il nous demande de rester motivés et mobilisés malgré la crise sanitaire actuelle.

Mr Pierre Legros nous informe qu'une formation « Aisance Aquatique » aura lieu en mai.

Intervention de Mme Catherine Bocquet en tant que responsable de la commission développement du dispositif « Sport Santé » dans le département et la ligue. La crise sanitaire nous a aidés à valoriser le « Sport Santé » sur Villeneuve. Premier semestre 2022, une formation « Sport Santé » va être mise en place par la ligue.

Elle remercie le CDOS, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, la Mairie de Villeneuve et le service des sports.

Mr Jean Marc Landais remercie l'Agglomération d'Agen et le Conseil Départemental pour leur partenariat concernant la section sportive et leur soutien pour le salarié du comité départemental.

Il fait un point concernant la section sportive (18 nageurs, Rémi salarié, convention en attente avec les lycées Palissy et De Baudre).

Il remercie ainsi tous les acteurs de la natation sur notre département, les instances, leurs représentants Élu(e)s et Salarié(e)s.

- 4- Homologation du PV de l'AG du 24 octobre 2020 à Marmande : Adopté à l'unanimité
- 5- Rapport moral et sportif de la saison 2020-2021 : Adoptés à l'unanimité

6 clubs avec 658 licenciés en 2021 avec une quasi parité Homme-Femme.

Depuis ces 5 dernières années, la baisse des licences est constante.

La plus forte baisse est en 2021, due principalement à la Covid-19 et aux fermetures des piscines.



Des clubs investis avec des salariés qui suivent des formations régulièrement afin de proposer de nouvelles activités à différent public et d'augmenter le nombre de leurs adhérents. Au quotidien, c'est un travail avec les collectivités pour le respect des protocoles

Félicitations à tous!

|                                    | Types d'affiliation |       |       | Types d'activité |          |   |    |   | Types d'agrément |     |   |   |           |
|------------------------------------|---------------------|-------|-------|------------------|----------|---|----|---|------------------|-----|---|---|-----------|
| <b>047 - LOT-ET-GARONNE</b> (1614) | Annuel              | Anim. | Part. | Club<br>Ligue    | <b>-</b> | ٤ | 沙沙 | 9 | <u>æ</u>         | 111 | @ | * | <u>\$</u> |
| CASTEL'O NAGE (2817)               | ~                   |       |       |                  | ~        |   |    |   | ~                |     | ~ |   |           |
| CLUB ALBRET NATATION (2587)        | ~                   |       |       |                  | ~        |   |    |   |                  | ~   | ~ | ~ |           |
| CN VILLENEUVE-SUR-LOT (294)        | ~                   |       |       |                  | ~        |   |    |   | ~                |     | ~ |   | ~         |
| MARMANDE NATATION (12)             | ~                   |       |       |                  | ~        |   |    |   | ~                |     | ~ | ~ |           |
| SU AGEN (210)                      | ~                   |       |       |                  | ~        |   |    |   |                  | ~   | ~ |   |           |
| TONNEINS NATATION (2751)           | ~                   |       |       |                  | ~        |   |    |   | ~                |     | ~ |   |           |
| SOUS-TOTAUX                        | 6                   |       |       |                  | 6        |   |    |   | 4                | 2   | 6 | 2 | 1         |
| TOTAUX                             | 6                   |       |       |                  | 6        |   |    |   | 4                | 2   | 6 | 2 | 1         |

Des clubs affiliés et qualifiés :

- Pour lutter contre le fléau des noyades
- Pour la santé et le bien-être

L'arbitrage des compétitions : Les Officiels

| Clubs          | Α | В  | С  | Total |
|----------------|---|----|----|-------|
| Castel'O Nage  | 1 | 1  | 1  | 3     |
| Marmande       | 1 | 7  | 5  | 13    |
| CN Villeneuve  | 1 | 4  | 10 | 15    |
| SU Agen        | 5 | 8  | 16 | 29    |
| Albret - Nérac | 1 | 2  | 2  | 5     |
| Tonneins       | - | 1  | 1  | 2     |
| Totaux         | 9 | 23 | 35 | 67    |

Le nombre des Officiels est en progression ces dernières années, De nouveaux Jeunes Officiels viennent se former régulièrement.

## La formation et le comité :

#### ➤ ENF (formation des jeunes) :

35 réussites pour le test du Sauv'nage 6 réussites pour le test Pass'sports de l'eau 5 réussites pour le Pass'compétitions

#### Formation du salarié :

Formation FCPSE1 Formation CAEP MNS

#### > Recyclage des Officiels : 25 Officiels

Le comité et ses Clubs sont des «acteurs économiques» du département.

Le comité apporte son soutien aux clubs dans l'organisation de compétitions, que ce soit au niveau humain et matériel.

Un salarié diplômé aux compétences reconnues, qui intervient aussi pour le compte d'organisme de formation comme le CLES afin de former des BP.

Une Section Sportive composait de 20 Nageurs de différents départements répartis entre le collège et le lycée.

Le président remercie Mr Rémi Guillon pour le travail réalisé concernant la concaténation des résultats des nageurs des clubs du département. Lecture par Rémi du rapport sportif.

#### Rapport moral et sportif de la saison 2020-2021 : Adoptés à l'unanimité

Mr Cyril Lespine demande s'il serait possible de rajouter les records départementaux.

## 6- Rapport financier:

La situation financière du Comité est saine, et sa trésorerie reste stable, avec une augmentation de ses fonds propres et une épargne en augmentation.

Charges: 32 787,29 €
Produits: 49 063,21 €
Résultat: + 16 275,92 €

Mr Pierre Legros demande que soit rajoutée la mise à disposition gratuite d'un éducateur sportif du SU Agen pour la section sportive.

Bilan financier, compte de résultat et budget prévisionnel : Adoptés à l'unanimité

# 7- Validation des tarifs (Engagements – Section Sportive) : validés à l'unanimité

| ENGAGEMENTS Compétitions                         |           |           |                            |  |
|--|-----------|-----------|----------------------------|--|
|  | 2019-2020 | 2020-2021 | Proposition pour 2021-2022 |  |
| Compétitions des écoles de natation              | 2€50      | 2€50      | 2€50                       |  |
| Compétitions qualificatives                      | 3€50      | 3€50      | 3€50                       |  |
| IC avenirs et jeunes                             | 15€       | 15€       | 15€                        |  |
| Championnats et critériums départementaux        | 3€50      | 3€50      | 3€50                       |  |
| Relais championnats et critériums départementaux | 5€50      | 5€50      | 5€50                       |  |
| Championnats IC toutes catégories poules 47/24   | 45€       | 45€       | 45€                        |  |

| SECTION SPORTIVE                                |                       |                       |  |  |  |
|---|-----------------------|-----------------------|--|--|--|
| Collège   | Tarifs 2020-2021      | Tarifs 2021-2022      |  |  |  |
| Nageurs licenciés dans un club du département   | 800€ (100€ x 8 mois)  | 800€ (100€ x 8 mois)  |  |  |  |
| Nageurs licenciés dans un club hors département | 1104€ (138€ x 8 mois) | 1104€ (138€ x 8 mois) |  |  |  |
| Lycée   | Tarifs 2021-2022      | Tarifs 2021-2022      |  |  |  |
| Nageurs licenciés dans un club du département   | 400€ (50€ x 8 mois)   | 400€ (50€ x 8 mois)   |  |  |  |
| Nageurs licenciés dans un club hors département | 552€ (69€ x 8 mois)   | 552€ (69€ x 8 mois)   |  |  |  |

#### Taux horaire Rémi Guillon

18.15€/heure à refacturer pour toute mise à disposition. (base salaire Septembre 2021).

Taux réévalué chaque mois, en fonction du cout total.

#### Frais kilométriques

| Membres du comité directeur | o€  |
|-----------------------------|---|
| Salarié                     | Bases remboursement frais bénévoles<br>Barème 2021 : 0€32 |
|                             |   |

## 8- Questions diverses:

- Echanges entre Mr Alain Klajman et MrRémi Guillon sur le sujet du sport de haut niveau.
- Mme Delphine Barbazange prend la parole. Elle est démissionnaire et le club de Castel'O Nage recherche un président. Elle nous informe que l'Assemblée Générale du club se tiendra le 05 février. Mr Jean Marc Landais remercie Delphine pour son investissement, lui souhaite une bonne continuation et espère la retrouver sur les bassins en tant qu'officiel.
- Mr Marc Deberghes intervient : La Fédération remercie et valorise les bénévoles au travers de médailles. Sont récompensés : Corinne Beguerie et Jean Marc Landais (médaille de bronze).
  Il remercie également tout le monde.
- Mr Jean Marc Landais donne quelques informations :
  - saison sportive coule du 01 janvier au 31 décembre dorénavant.
  - Organisation d'une compétition de Natation Artistique à Villeneuve sur Lot les 21 et 22 mai.
  - Le comité s'est rapproché de l'association « Les Restau du Cœur » afin d'amener les enfants à bénéficier du dispositif « Apprendre à Nager ».

#### 9- Clôture de l'Assemblée Générale :

Le président Jean Marc Landais remercie l'ensemble des participants et plus particulièrement Mme Delphine Barbazange et Mme Berthe Sallèles pour leur investissement durant ces années.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 11h18.

A Agen, le 22 janvier 2022

La Secrétaire Général(e) Nathalie MALLIE

N. Pallé

A Agen, le 22 janvier 2022

Le président

Jean-Marc LANDAIS